



Secrétariat

ST/IC/1995/48
9 août 1995

CIRCULAIRE

Circulaire du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines

Destinataires : Les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur en poste au Siège

Objet : ENQUÊTE SUR LE LOGEMENT ET LES SERVICES DOMESTIQUES AUX FINS DU CALCUL DE L'INDEMNITÉ DE POSTE

1. Dans le cadre de ses activités normales de collecte de données statistiques aux fins du calcul de l'indemnité de poste pour New York, la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) a décidé de procéder à une enquête sur les frais de logement et de services domestiques encourus par les fonctionnaires du Secrétariat à New York. Les données recueillies auprès des fonctionnaires permettront de calculer les coefficients de pondération de l'élément logement et les seuils de versement de l'allocation-logement et de comparer les dépenses avec celles d'autres lieux d'affectation.

2. Tous les fonctionnaires des classes P-1 à D-1 et L-1 à L-6 en poste à New York qui sont engagés à titre permanent, pour une période de stage ou pour une durée de six mois ou moins sont tenus de remplir un questionnaire qui sera distribué par les services administratifs dont ils relèvent. Tous les fonctionnaires visés seront invités à fournir des données sur leur logement et le coût des services domestiques qu'ils utilisent. La période de référence pour l'enquête est le mois de septembre 1995.

3. Les fonctionnaires ont intérêt à remplir le questionnaire aussi consciencieusement que possible, pour que les données relatives à New York soient exactes. Il convient de souligner que New York est la base de tout le système des ajustements et les renseignements fournis influenceront non seulement sur le classement du Siège aux fins des ajustements, mais également sur celui de tous les autres lieux d'affectation.

4. Les renseignements communiqués par les fonctionnaires seront considérés comme strictement confidentiels. Pour garantir ce caractère confidentiel, les fonctionnaires ne doivent pas inscrire leur nom sur le questionnaire, qui sera identifié à partir de leur numéro d'immatriculation, uniquement à des fins de contrôle.

95-23598 (F) 290895 010995

/...

9523598

5. Le questionnaire étant très succinct, il devrait pouvoir être rempli dans les quelques jours qui suivront sa réception. Les fonctionnaires sont priés de bien vouloir le retourner au service administratif dont ils relèvent SOUS PLI FERME portant la mention "CONFIDENTIEL", le 30 septembre 1995 au plus tard. Pour tous renseignements complémentaires, ils pourront s'adresser à la Division du coût de la vie (secrétariat de la CFPI), poste 3-4335 ou 3-2090.

6. Cette opération étant essentielle pour l'évaluation des conditions d'emploi des fonctionnaires, la participation de ces derniers y est indispensable et est fort souhaitable.
